



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1670 DU 30 DECEMBRE 2020

Le Chef de l'Etat a présidé le dernier Conseil des Ministres de l'année 2020

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce mercredi 30 décembre 2020, au Palais de la Présidence de la République, le dernier Conseil des Ministres de l'année 2020.

A l'entame du Conseil, le Chef de l'Etat a félicité le Gouvernement et tous les participants au dialogue politique, notamment les Représentants des partis politiques et de la Société civile, pour l'accord obtenu en vue d'une participation effective de tous les partis politiques aux prochaines élections législatives.

Pour le Président Alassane OUATTARA, cet accord pour l'organisation d'élections législatives inclusives dans le courant du mois de mars 2021, est une avancée importante, car il permettra d'avoir le vrai paysage politique de notre pays après plus de 10 ans d'absence de certains partis politiques dans la compétition électorale.

Le Chef de l'Etat s'est dit personnellement engagé à œuvrer pour la prise de mesures d'apaisement dans le cadre de la loi, et a annoncé la reprise du dialogue politique après la tenue des élections législatives.

Le Président de la République a également annoncé la reprise du dialogue bilatéral avec le Président Henri Konan BEDIE dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2021, afin d'évoquer un certain nombre de points en suspens et de démontrer à nos concitoyens que nous sommes sur la voie de la consolidation de la paix pour notre pays.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à continuer d'œuvrer pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays.

Notons qu'un Communiqué a sanctionné les travaux du Conseil des ministres. Dans ce Communiqué, l'on retiendra que le Gouvernement a décidé du financement du Projet d'Appui au Développement des PME : Projet « Amorçage PME ». Ce

financement, destiné à soutenir le développement économique et social du pays à travers la densification du tissu des PME dans les Régions et les Districts, permettra de revitaliser les 12 PME pilotes et de mettre en place 54 nouvelles PME, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pisciculture.

Le Conseil des Ministres a, en outre, décidé de fixer la date de l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale, pour la législature 2021 - 2025, au samedi 06 mars 2021.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Léon FOSSOU,
Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci